



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

CALVADOS - ORNE

CAP ENTREPRENEURIAT

Une formation pour réussir votre projet de
CRÉATION-REPRISE d'entreprise

Étape après étape,
atteignez votre
objectif !



Finalité - Objectifs

Le dispositif CAP ENTREPRENEURIAT a pour finalité de professionnaliser les porteurs de projet afin de :

- pérenniser les entreprises créées ou reprises
- de mener à bien un projet de développement

La formation s'appuie sur :

- Un accompagnement individualisé tout au long de l'élaboration du projet
- L'acquisition des compétences et des savoirs fondamentaux nécessaires au métier de chef d'entreprise
- La maîtrise des notions, outils nécessaires à la préparation de la création-reprise et dans les 1ères années d'activité de l'entreprise

OBJECTIFS ET DURÉE DES MODULES DE FORMATION		Durée en présentiel
MODULES	L'entreprise, son environnement juridique et la gestion de projet Bien préparer son projet, connaître les acteurs de l'environnement de l'entreprise, appréhender l'environnement réglementaire, juridique, fiscal et social	5 jours 35 h
	La gestion et la comptabilité d'entreprise Comprendre les principes de la comptabilité, maîtriser les techniques de base, établir et comprendre un plan de financement, un compte de résultat, un bilan, maîtriser les coûts de revient, mettre en place des indicateurs de pilotage et de contrôle	7 jours 49h
	La stratégie commerciale et la communication Connaître son marché, déterminer sa cible client, mettre en place une stratégie commerciale, connaître les outils de communication pour développer son entreprise.	4 jours 28 h
	Le management et les ressources humaines Connaître la réglementation et les contraintes en matière sociale, s'approprier les techniques de base pour encadrer, diriger, dynamiser une équipe.	3 jours 21 h
Durée totale de la formation en présentiel		19 jours 133 h

La formation en présentiel est complétée par 17 h de formation à distance.

Public visé - Pré-Requis - Conditions d'accès

Porteurs de projet normands de plus de 16 ans, sortis de formation initiale depuis plus de 9 mois et souhaitant créer ou reprendre une entreprise en Normandie ou ayant créé une entreprise en Normandie depuis moins de 3 ans.

Avoir un minimum de connaissances de base pour intégrer la formation

Dossier de candidature et entretien de positionnement

Effectif maximum par session : 15 stagiaires

Organisation de la formation

La formation est organisée sur une période de 6 à 7 semaines à raison de 3 jours par semaine, soit un total de 19 jours en présentiel (133 h).

Elle se déroulera à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Calvados-Orne, au choix soit sur le site de CAEN soit sur le site d'ALENÇON.

(Les modules peuvent éventuellement être préparés séparément).

Le dispositif de formation CAP ENTREPRENEURIAT est financé par la Région Normandie (sous réserve de l'éligibilité du stagiaire).

Modalités d'évaluation

En fin de formation, les stagiaires présenteront leur projet de création-reprise ou de développement à un comité d'experts qui leur proposera une évaluation des points forts et des points à améliorer.

Une attestation de suivi des modules sera remise à chaque stagiaire ainsi qu'une attestation de compétences générales et professionnelles de fin de formation.

Le suivi des modules de la formation CAP Entrepreneuriat peut permettre au stagiaire de passer en candidat libre les épreuves du titre Encadrant d'Entreprise Artisanale (EEA), titre homologué de niveau IV.



Délégation Calvados
2, rue Claude Bloch - CS 25059
14077 Caen cedex 5
02 31 53 25 00 - contact14@cmai-calvados-orne.fr

Délégation Orne
52, boulevard du 1er Chasseurs - BP 19
61001 Alençon cedex
02 33 80 00 58 - contact61@cmai-calvados-orne.fr

CAP ENTREPRENEURIAT

Renseignements :

Sylvie Garibal Leroy
02 31 53 25 11
sgaribal@cmai-calvados-orne.fr



L'action CAP Entrepreneuriat s'inscrit dans le cadre du programme « socle de compétences » développé par le Conseil Régional Normandie qui a pour ambition de:

- Faciliter l'insertion professionnelle des Normands en recherche d'emploi ainsi que leur accès à une formation qualifiante ou certifiante
- Valoriser ou certifier les compétences acquises par les stagiaires en formation